

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 12 (1891)
Heft: 7

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le compromis qui fixe les conditions dans lesquelles devra être exercé l'arbitrage relatif à la prise de possession du chemin de fer de la baie de Delagoa, a été signé à Berne, le 17 juin, par les ministres de la Grande-Bretagne, des États-Unis et du Portugal près le gouvernement helvétique. Le texte du compromis a été remis aux arbitres désignés par le président de la Confédération.

Une lettre du capitaine Trivier, datée de Loanda, donne d'intéressants détails sur la construction de la ligne du chemin de fer de Loanda à Ambaca. La ligne traverse des pays riches, en pleine exploitation. Actuellement, 180 kilomètres sont ouverts, les autres sont en construction. L'intention de la Compagnie est de continuer d'abord la ligne d'Ambaca jusqu'à Malange, à 150 kilomètres, puis de Malange à Kassange, à 200 kilomètres.

M. l'abbé Temmerman, de Louvain, partira prochainement pour le Congo, où il compte installer une maison de l'ordre des religieuses Annonciades, qui aurait pour mission de s'occuper de l'enseignement des petites filles nègres et de leur initiation à la vie et aux travaux domestiques des nations civilisées.

Le service de Marseille à la côte occidentale d'Afrique est devenu mensuel, comme l'était déjà celui du Havre, en sorte que chaque mois deux steamers partent pour le Sénégal et le Gabon, l'un de Marseille, l'autre du Havre.

Le 3 juin sont arrivés à Libreville les délégués des Chambres de commerce de Paris, Lyon, Marseille et Rouen, se rendant au Congo pour y étudier les meilleurs moyens de développer l'exportation des produits de France dans cette colonie.

L'importation des produits de l'Afrique occidentale en Allemagne a beaucoup augmenté ces dernières années; tandis qu'elle n'était, en 1886, que de 9.253.360 marcs, elle s'est élevée, en 1889, à près de vingt millions de marcs.

Une cinquantaine d'Israélites se sont embarqués à Anvers pour le Congo. Ils sont chargés, dit-on, pour le compte d'une maison de banque, d'étudier les ressources que ce pays pourrait offrir aux Juifs expulsés de Russie.

D'après le récit d'un agent du Congo, revenu par le dernier steamer, les Arabes esclavagistes n'ont pas franchi la barrière établie au N.-E. par l'État indépendant; ils se sont repliés. En outre, les populations indigènes se sont offertes pour combattre contre les Arabes avec les troupes de l'État en cas d'invasion.

Les gouvernements anglais et allemand ont résolu de soumettre à un arbitrage leur différend au sujet des abus dont les négociants allemands ont été les victimes de la part de la Royal Niger Company. L'arbitre choisi est le baron Lambert, ministre d'État en Belgique.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le capitaine Lugard, au service de l'**Imperial British East African Company**, écrit ce qui suit pour montrer que dans la région exploitée par cette Société la traite fleurit encore. « A peine

avons-nous passé le Tsavo, que nous rencontrâmes une caravane d'esclaves. J'avais, selon mon habitude, surveillé le départ de notre caravane du campement, et je voulais me mettre à la tête des askaris, lorsque j'aperçus deux ou trois individus armés, à l'air suspect, tandis que d'autres, qui appartenaient sans doute à leur troupe, cherchaient à se cacher dans la forêt pour échapper à mes regards. Je ne me rendis pas immédiatement compte de ce dont il s'agissait ; toutefois je remarquai l'embarras de ces gens, et la présence de plusieurs enfants très jeunes et de nourrissons. Mes soupçons s'éveillèrent en voyant les hommes de la caravane disparaître les uns après les autres dans le fourré, au lieu de passer devant nous sur la grande route. Je demandai une explication de cette conduite étrange et leur reprochai directement d'être des trafiquants d'esclaves, ce qu'ils nièrent absolument. Là-dessus je leur enlevai leurs armes, et leur déclarai qu'ils seraient mes prisonniers jusqu'à ce que la vérité de leurs assertions fût prouvée. Je donnai à Wilson l'ordre de marcher en avant pour se procurer d'ultérieures informations et de faire prisonnier quiconque serait convaincu d'être un trafiquant d'esclaves. De Winton sonda la forêt, et moi je retournai auprès de l'arrière-garde de nos askaris. Bientôt nous acquîmes la certitude que la caravane retenue par nous était réellement une caravane d'esclaves. L'homme qui était à la tête de notre troupe vit quinze jeunes filles dans les fers. Nous-mêmes nous délivrâmes un individu enchaîné, et plus loin nous rencontrâmes une esclave ainsi que trois jeunes enfants, dont deux étaient sur le point de mourir de faim. Je laissai aller les porteurs ordinaires de la caravane après leur avoir pris leurs armes, et ne retins comme témoins que deux hommes de haut rang et un garçon, que j'envoyai, comme prisonniers, de Kibouezi à la côte sous l'escorte d'Auburn. Celui-ci obtint d'eux et des autres porteurs libérés les renseignements les plus détaillés sur les propriétaires et les conducteurs de la caravane, qui, sans aucune exception, demeuraient à Mombas. »

Dans le grand discours qu'il a prononcé à Glasgow, le 20 mai, lord Salisbury s'est exprimé comme suit sur les conséquences de la construction du **chemin de fer de Mombas au Victoria-Nyanza**, au point de vue de l'abolition de la traite. « L'Imperial British East African Company poursuit un but beaucoup plus purement philanthropique que toute autre entreprise de même genre, et elle a pour objet l'abolition du commerce des esclaves. Or, pour détruire ce commerce, il n'est qu'un moyen, c'est de construire des chemins de fer allant de la côte

au Victoria-Nyanza. Le jour où il y aura une voie ferrée, il n'y aura plus de caravanes pour transporter à la mer les produits de l'intérieur, et, partant, plus d'esclaves. Au point de vue exclusif du Foreign Office, — a continué lord Salisbury, — je m'intéresse profondément à ce chemin de fer. Mais je dois vous dire franchement — au point de vue exclusif du Foreign Office, s'entend — que sir William Mackinnon est d'avis qu'il ne peut construire ce chemin de fer sans l'aide du gouvernement. Je parle toujours de la Trésorerie avec crainte, d'autant plus que la Trésorerie, quand elle agit (comme elle doit le faire dans ce cas), agit sous la direction et conformément aux principes de la Chambre des Communes. Je ne sais si la Trésorerie pourra, sans déroger aux saines doctrines financières, donner à sir William Mackinnon le concours dont il a besoin, ou s'il faudra attendre une date éloignée; mais le jour où ce chemin de fer sera construit, je crois qu'on aura, du même coup, mis fin à l'exportation des esclaves de l'Afrique, parce que, non seulement, comme je viens de vous l'expliquer, ce chemin de fer empêchera le passage des caravanes du Victoria-Nyanza vers l'est, mais parce qu'il vous mettra à même de commander la vallée du Nil, de sorte que les convois d'esclaves ne pourront se rendre à la mer Rouge. »

Le P. Van Oost écrit de **Kipalapala**, près de **Tabora**, aux *Missions d'Afrique* que les caravanes d'esclaves existent encore et existeront toujours tant que les nations européennes n'agiront pas avec énergie et que la charité chrétienne n'aura pas multiplié partout les postes de missionnaires. « En ce moment, » dit-il, « arrive du Marungu une caravane de 600 esclaves, tous enlevés de vive force de leur pays par Kikamba, esclave d'un Arabe de Kouihara (à une heure et demie de Tabora), nommé Slimani. Si je le peux, je rachèterai quelques-uns de ces malheureux, et je les rapatrierai. Deux enfants se sont réfugiés chez moi parce qu'ils étaient trop battus par leur maître. Le fameux Tipo-Tipo m'a fait cadeau d'un autre enfant. Ici on fait cadeau d'un enfant comme ailleurs d'une chèvre ou d'un chat. Ce dernier enfant peut avoir douze ans. Il est presque abruti, tant il a souffert. De toute son histoire, ce qu'il sait se résume en peu de chose. Un esclave de Tipo-Tipo est allé, au nom de son maître, ravager le Manyéma, il y a cinq ou six ans. Le père a été tué, l'enfant enlevé; quant à sa mère, il n'en a jamais plus entendu parler. Tipo-Tipo a avoué que dans son voyage à Tabora il a perdu beaucoup d'esclaves. Un autre enfant m'a été donné par le sultan Siké. Les Wangonis ont tué son père et sa mère; quant à lui, il est devenu esclave de Siké, à qui il a été vendu par les Arabes. »

Le *Moniteur des Colonies* nous apprend que les chefs des Oasis du Touat ont offert au sultan du **Maroc** de placer leur territoire sous sa suzeraineté et demandé des armes pour se défendre contre une attaque éventuelle des Algériens. L'empereur accueillit leurs propositions, et, tout récemment, un navire anglais apporta une grande quantité de fusils achetés clandestinement pour son compte et aussitôt expédiés à Insalah. Cette introduction d'armes a eu pour premier résultat le développement des relations entre les Oasis et le Maroc et par suite une recrudescence du commerce d'esclaves. Un stock considérable de ces derniers importé des possessions françaises du Soudan, embarrassait le marché d'Insalah. Les traitants les ont échangés contre des armes. Le 12 mai, trois cents esclaves formant une seule caravane ont été vendus sur la frontière du Maroc, et beaucoup ont accompagné leurs nouveaux maîtres sur les ports de la côte où les consuls étrangers ont pu être informés de l'arrivée de ces malheureux noirs, dont quelques-uns ne se sont pas vendus plus de cent francs.

Le prince von Hohenlohe-Langenburg, président de la Deutsche Colonial Gesellschaft, a lancé un appel à la nation allemande afin qu'il soit constitué un **fonds allemand pour la répression de la traite en Afrique**. Il demande ce que font les Allemands contre la traite ? Après avoir montré, d'après Livingstone, Drummond, Wissmann, Samuel Baker, Cameron, Stanley, ce que sont les chasseurs d'esclaves, et rappelé ce que les États civilisés ont fait à Bruxelles pour arrêter leurs dévastations, le prince insiste pour que les Allemands aident à faire disparaître ce fléau. Les populations de l'Afrique ne doivent plus être égorgées ; il ne faut plus que l'on voie des pères, des mères et des enfants séparés les uns des autres pour être emmenés dans toutes les directions du monde musulman. Contre la traite, il faut déployer la force militaire, l'activité civilisatrice et la puissance du christianisme : la force militaire, comme l'ont fait le capitaine Joubert, au Tanganyika, et le capitaine Lugard, au Nyassa ; l'activité civilisatrice, comme l'African Lakes Company, en installant des vapeurs sur les lacs pour couper les routes des caravanes d'esclaves, en créant des chemins de fer qui ouvrent l'Afrique centrale à un commerce honnête ; la puissance du christianisme, en multipliant le nombre des missionnaires. A tous ces points de vue les Allemands peuvent faire beaucoup pour aider à la suppression de la traite.

Le prince de Hohenlohe-Langenburg adresse à chacun d'eux cette demande : « Que fais-tu, toi Allemand, contre la traite ? La voix du

sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Nous n'avons pas, il est vrai, répandu ce sang, mais si nous le regardons couler sans rien faire, il nous sera redemandé un jour. A la conscience allemande de trouver les voies et moyens, de témoigner sa sympathie ; que chacun prête son concours dans la mesure de ses forces ; l'État, les riches, les pauvres, les grands, les petits, les parents, les enfants, tous doivent et peuvent s'unir pour la constitution de ce fonds destiné à fournir aux Allemands qui entreront dans l'œuvre en Afrique les ressources nécessaires. Enfin, s'adressant aux pasteurs évangéliques allemands, l'auteur de l'appel conclut en ces termes : Ce qui, jusqu'ici, a été fait en Allemagne en faveur de l'Afrique, a été fait par les catholiques ; où sont restés les évangéliques ? Devons-nous, comme c'est si souvent le cas dans les œuvres de miséricorde, nous laisser humilier par les catholiques ? Que les pasteurs protestants invitent leurs paroisses à cette œuvre vraiment missionnaire ! Il ne nous sera pas demandé ce que nous aurons fait comme protestant ou catholique ; mais nous entendrons une voix nous dire : J'étais captif et vous n'êtes pas venu à mon aide ; j'étais un pauvre noir, esclave, réduit en servitude, maltraité jusqu'au sang, privé de tout secours, et vous, blancs, comblés de biens de toutes sortes, vous n'avez pas, pour moi, remué un doigt, vous n'avez pas donné la moindre pièce de monnaie. Cameron termine une lettre à Mgr Lavigerie par ces mots : L'homme qui réussira à assurer au nègre la liberté sera le meilleur serviteur de Dieu que le monde ait jamais vu. »

L'Acte de la **Conférence de Bruxelles** a été ratifié par les Chambres hollandaises. La Chambre des députés d'Italie l'a également adopté, après qu'il a été constaté que l'Italie ne l'a pas signé au nom du roi Ménélik. Il est actuellement soumis à la ratification des Chambres françaises et austro-hongroises.

Un projet de loi transmis par le **Conseil fédéral allemand** au Reichstag menace de fortes peines les individus qui se livreraient à la traite. Les infractions aux règlements édictés par le gouvernement sont punies d'amendes qui peuvent aller jusqu'à six mille marcs.

L'Administration du *Mouvement anti-esclavagiste* nous prie d'informer nos lecteurs que ceux d'entre eux qui désirent se procurer le Compte rendu des Conférences anti-esclavagistes libres de Bruxelles le recevront pour 60 centimes, envoyés en timbres-poste à l'Administration susmentionnée, 4, *Montagne aux Herbes potagères, Bruxelles*.
